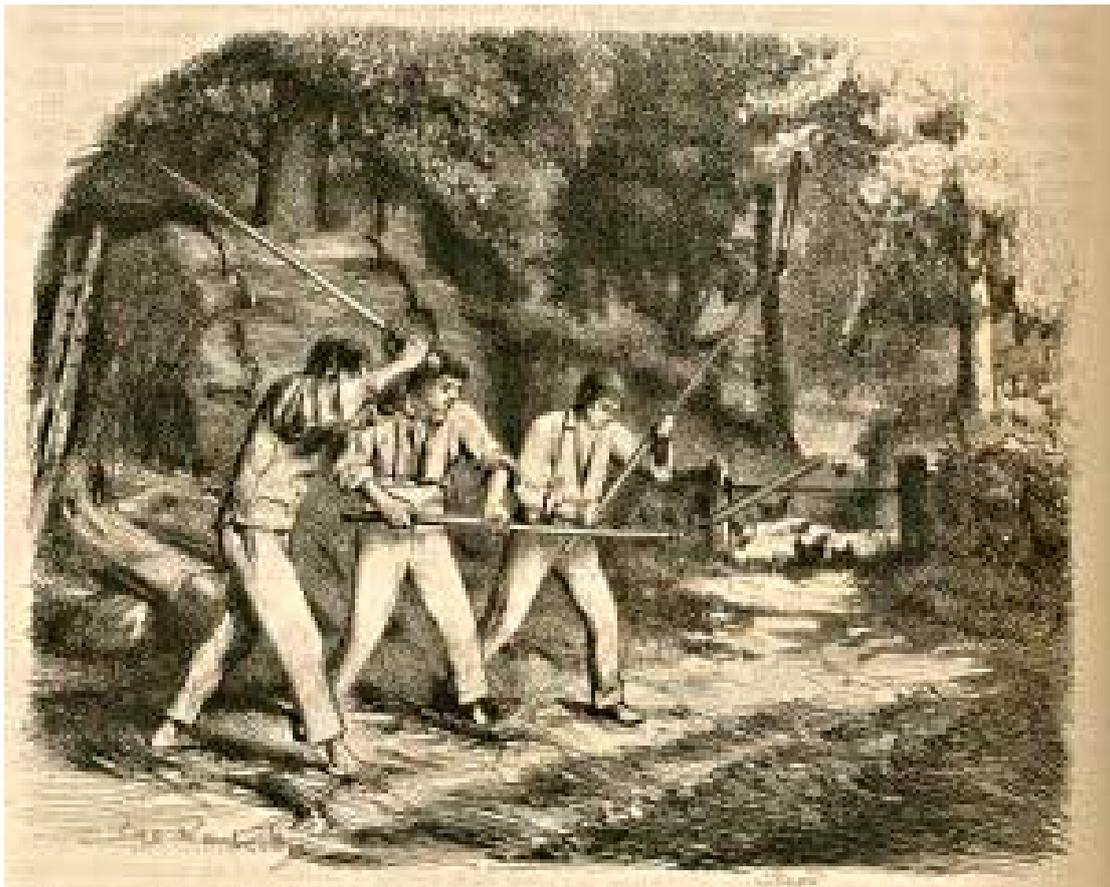


## Le batteur en grange

Paul-Henri Dépraz nous livre ses souvenirs de battage en grange :

*Deux mois plus tard, c'est-à-dire fin octobre ou début novembre, le processus continue. C'est, village après village, maison par maison, le passage de la batteuse. Il n'est pas loin, le temps où l'on battait l'orge à la main, en grange ! Gerbes déliées, étalées sur le plancher de la grange ; frappement rythmé des fléaux (prononcé « flots ») qui ébranle la maison ; ramassage de la paille : mise à part du grain tombé et de tout ce qui l'accompagne. On donne un coup de balai, et tout repart pour une nouvelle « battue ». Cela paraît parfaitement antique ; je l'ai encore vécu au début des années trente... En 1993, au marché folklorique du Jorat, à Mézières, six manieurs de fléau faisaient une démonstration, au régal des badauds ; malgré mon envie, je n'ai pas osé prouver ma virtuosité dans cet art difficile du battage au « fléau ». Je le regrette encore<sup>1</sup>*



Il vaut mieux naturellement battre les céréales que de se roiller la tête !

---

<sup>1</sup> Paul-Henri Dépraz, La page tournée, Editions Eurêka, 1996, pp.81-82.

## **Batteurs en grange.**

En novembre et décembre, les journaliers ne chômaient pas, réquisitionnés qu'ils étaient pour le battage. Reportons-nous d'un siècle et plus en arrière. Dure besogne que celle de l'èkôsèzô et mal rétribuée. La journée commencée au falot à 4 heures du matin, se prolongeait jusqu'à 8 heures du soir. Seuls les repas frugaux venaient couper la monotonie de cette interminable journée. Ne fallait-il pas, selon une coutume traditionnelle, qu'une première chaude (tsôda) fut donnée avant l'heure de gouverner les bêtes ?

Une épaisse couche de gerbes déliées recouvre l'air ou pont de grange. Munis de leur fléau, francisé en « flot », les batteurs entrent en lice. On en compte de deux à six selon largeur et la profondeur de la grange. Le patron, dans les petites exploitations, a tout profit à faire travailler côté à côté deux seuls batteurs. Alors les coups se succèdent plus rapides que si l'on frappe à trois de front. Dans ce dernier cas, un rythme agréable, ton, ta ta, ton ta ta, en résulte.

Une première passée terminée, il s'agissait de retourner la couche de blé. Les fléaux, un moment muets, reprennent leur cadence. Cette double opération s'appelle une chaude. Elle dure près de deux heures. On pouvait ainsi faire cinq ou six chaudes par jour. Le grain mal mûr ou gelé se détachait-il mal, une troisième séance de battage, sommaire il est vrai, s'imposait.

En temps de famine, le salaire des batteurs se ressentait de la dureté des temps. On estima même en 1816 que leur dur labeur ne valait pas la maigre pitance qu'on leur servait. Ces malheureux, pour se faire embaucher, s'engageaient à bonifier l'employeur d'un crutz pour la nourriture.

Les batteurs trop alangués ne faisaient pas le compte du patron. Un de ces derniers, se rendant compte depuis son établissement combien souvent le rythme souffrait de poses et bien sachant quelle en était la raison, conçut un curieux stratagème pour mettre fin à ces abus. Le soir venu, le plaisantin toucha le salaire convenu de deux baches. Ses camarades s'en virent octroyer une de plus. La leçon produisit son effet. Le lendemain aucune intermittence ne vint troubler le battage<sup>2</sup>.

Aujourd'hui une machine à battre de louage passe de porte en porte. Il arrive pourtant à quelque petit propriétaire de battre lui-même à l'ancienne mode les quelques gerbes d'orge ou d'avoine dont il dispose.

La paille servira de litière (lyétàla). La coutume de tresser des liens de paille n'est plus qu'un souvenir. Un rouleau de fil de fer fait l'affaire<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Cette histoire se passe vers 1850.

<sup>3</sup> Auguste Piguet, Vieux métiers, Le Pèlerin, 1999, p. 079.



Quand la vieille s'y met elle aussi. Ce pourrait très bien être au Séchey avec au fléau Alice Dépraz.



Le battage à l'extérieur, en France, de même que dessus par ailleurs.



Le fléau de la famille Meylan du Séchey, ancêtres de Georges-Frédéric Meylan du Pont, pasteur. Ce dernier grand-père de M. Maurice Meylan, avocat à Lausanne et au Pont.



L'attache du manche et du bois est du plus grand intérêt.



Le Séchey en 1852 par Devicque. A cette époque on battait en grange dans presque chaque maison. Y compris bien sûr celle qu'habitait Georges-Frédéric Meylan, premier du nom.